



PROCES-VERBAL DU  
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER  
DU 23 novembre 2020

Légende : P : présent, A : absent, E : excusé

NOMS PRENOMS	PRESENCE
JANKY Eustase (Président)	P
<b>Collège A – Commission Recherche Pôle Guadeloupe</b>	
GEOFFROY Michel	P
GASPARD Sarra	P
GROS Olivier	Procuration à Mme Flory
SAINTON Jean-Pierre	A
<b>Collège A – Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe</b>	
BILBA-BOURGUIGNON Ketty	A
COLLARD Martine	Procuration à M. Geoffroy
FLORY Anny	P
<b>Collège A - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
DANIEL Justin	P
JOSEPH Philippe	Procuration à M. Geoffroy
SMITH RAVIN Juliette	P
VIRASSAMY Georges	A
<b>Collège A - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique</b>	
CHALI Jean-Georges	Procuration à M. Roos
JEHEL Louis	Procuration à M. Roos
ROOS Christophe	P
<b>Collège B - Commission recherche Pôle Guadeloupe</b>	
ANTOINE-JONVILLE Sophie	<i>Siège vacant</i>
CHICOT Pierre-Yves	Procuration à Mme Behary
<b>Collège B - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe</b>	
BOUDHAU Marlène	P
CLERGUE Manuel	P
LEMOINE Soazig	Procuration à M. Clergue
<b>Collège B - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
L'ETANG Gerry	<i>Siège vacant</i>
MAINGE Paul-Emile	A

Collège B - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
DORVILLE René	P
MEZEN Chantal	Procuration à M. Dorville
SILPA Fabrice	A
Collège C - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
MATHOURAPARSAD	P
REMI Céline	A
Collège C - Commission recherche Pôle Martinique	
GALY Karine	A
JO Louis-Félix	P
Collège D - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
JACQUET Nathalie	Procuration à Mme Boudhau
Collège D - Commission recherche Pôle Martinique	
DESERT Gérald	A
Collège E - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
AZEDE Catherine	A
LETIN Grégory	P
Collège E - Commission recherche Pôle Martinique	
BERNADINE Jean-Marc	P
LARGEN Pascal	A
Collège F - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
COLLOT Moïse	A
Collège F - Commission recherche Pôle Martinique	
PELAGE Mirella	A
BIATSS - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe	
BEHARY Franciane	P
CARAVEL Joëlle	A
BIATSS - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
JEAN-BAPTISTE Pascale	A
MOULLET Didier	P
Doctorants - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
	<i>Vacant</i>
	<i>Vacant</i>
Doctorants - Commission recherche Pôle Martinique	
CLAUDE Jean-Philippe	P
MAJOR Peguy	P
Collège Étudiants - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe	
LARROUY James	P
CASSANDRA KARIOUA	P
RIPPON Carl	P

AGAPE Kéïza	<i>Vacant</i>
DAVILLARS Enric	A
TROMPETTE Thierry	A
<b>Collège Étudiants - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique</b>	
AUDAR Alvin	A
DURANTY Francesca	A
JACQUOT Elio	P
JOACHIM Rose	A
SAINT-FELIX Solène	A
TERRIEUX Declan	P
<b>Personnalités Extérieures - Commission recherche Pôle Guadeloupe</b>	
BENGOUBOU-VALERIUS Mendy	Procuration à Mme Behary
MARTINEZ Dominique	A
<b>Personnalités Extérieures - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe</b>	
DERUSSY Odile	<i>Vacant</i>
ROQUELAURE Philippe	A
<b>Personnalités Extérieures - Commission recherche Pôle Martinique</b>	
MARIE-JOSEPH Pierre	A
QUENEHERVE Patrick	<i>Vacant</i>
<b>Personnalités Extérieures - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique</b>	
GROUGI Sophie	A
VENGETO Frédéric	A
<b>Invités Pôle Guadeloupe (sans voix délibérative)</b>	
LETICEE Jean-Lèn (VP Pôle Guadeloupe – Invité de droit)	A
<b>Invités Pôle Martinique (sans voix délibérative)</b>	
MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN Odile (VP Pôle Martinique - Invitée de droit)	P

**L'ordre du jour :**

- 1. Procès-verbal du conseil académique du 13 octobre 2020 (Vote)**
- 2. Affaires institutionnelles (vote)**
  - a) Rapports d'évaluation des IUT et des DUT - vague contractuelle B (2022-2026)
- 3. Affaires scientifiques (vote)**
  - a) Validation des pourcentages de répartition des dotations des laboratoires 2020
- 4. Ressources humaines (vote)**
  - a) Campagne de recrutement des enseignants du second degré : supports et fiches de poste
- 5. Affaires pédagogiques (vote)**
  - a) Adaptation des MGCC à la réforme de l'accès aux études de santé
  - b) Renouvellement du DU Plaies et cicatrisations
- 6. Questions diverses.**

*(Début de la séance à 9h00 heures)*

	TOTAL
Présents	26
Procurations	6
Total	32

QUORUM (30) : **ATTEINT**

## Propos liminaires

### **Monsieur le Président**

Merci beaucoup, merci chers Collègues d'être présents à cette réunion qui est une réunion très importante pour le fonctionnement de l'université. Il y a plusieurs points importants, je vous les ai rappelés tout à l'heure.

Le premier point de l'ordre du jour est le rapport d'évaluation des IUT et des DUT. On entend Madame AURORE mais elle ne nous entend pas. Je vais lui donner la parole, mais je vais vous demander l'autorisation de faire passer le point 5 en premier car le Professeur CESAIRE, qui doit présenter ces deux points, a un cours à 10h00. Est-ce que vous seriez d'accord pour que Monsieur CESAIRE puisse passer en premier ? Il n'y a pas de questions, pas de remarques ? S'il n'y a pas de questions et pas de remarques, je vais demander à Monsieur CESAIRE de prendre la parole sur l'adaptation des MGCC à la réforme de l'accès aux études de santé. Je rappelle entre 10 et 20 ECTS pour les mineures disciplinaires et on a deux licences à 22 ECTS.

Professeur CESAIRE, est-ce que tu peux prendre la parole pour expliquer le cheminement, pour que ces deux licences soient passées à 22 CTS et voir comment on va agencer, en sachant qu'on avait déjà voté sur le nombre d'ECTS au mois d'octobre.

### 1. Affaires pédagogiques / Adaptation des MGCC à la réforme de l'accès aux études de santé

#### **Monsieur Raymond CESAIRE, PR, Responsable de la mise en œuvre de la réforme PASS/LAS**

Bonjour chers Collègues. Je vais intervenir à la demande du Président et de la doyenne Mme DUFLO qui m'a demandé de la représenter, en tant que responsable pédagogique PASS/LAS sur ce point qui concerne l'adaptation des MGCC, à savoir que chaque étudiant inscrit en PASS au niveau de l'UFR Santé doit suivre une mineure disciplinaire organisée en unité d'enseignement d'une licence partenaire. Il doit valider les crédits de cette mineure disciplinaire pour être admissible au concours PASS avec un bloc d'unités d'enseignement du PASS et poursuivre en L2 aux filières MMOP et se voir proposer la poursuite de L2 dans la licence dont il a validé la mineure disciplinaire. Tous ces points étaient précisés dans le document qui avait été voté aux CAC du 25 septembre et du 13 octobre. Tous ces points étaient précisés. Il y a simplement un point à modifier, c'est le volume d'ECTS de la mineure disciplinaire puisque, suivant les licences partenaires, le nombre d'ECTS à valider va de 10 à 22 ECTS, alors que dans le document précédent, on avait noté 20 CTS. Donc, il y a deux licences de l'UFR SEN dont les responsables de licence souhaitent que 22 crédits ECTS soient validés pour être admis en L2. On avait bien précisé que le volume et le contenu de la mineure disciplinaire devaient répondre aux exigences fixées par les responsables de la licence partenaire.

### **Monsieur le Président**

Professeur, est-ce qu'on vote exceptionnellement pour cette année et on va revenir l'année prochaine ? Ou on laissera la mineure disciplinaire de 10 à 22 ECTS ?

#### **Monsieur Raymond CESAIRE, PR, Responsable de la mise en œuvre de la réforme PASS/LAS**

Je crois qu'on peut noter un nombre de crédits de 10 à 22 ECTS, et ensuite suivant les licences, je pense qu'il y a peu de latitude pour éventuellement modifier le curseur à l'intérieur de cette pochette d'ECTS. Donc je pense que le vote d'aujourd'hui sur cette marge d'ECTS peut perdurer dans les années suivantes. Les responsables de licence peuvent être amenés, en fonction du niveau des étudiants en deuxième année, à varier le nombre d'ECTS exigés dans les années suivantes. Mais cela correspond quand même à un maximum, cela me paraît très bien.

**Monsieur le Président**

Cela permet aux responsables de licence d'avoir plus de liberté pour organiser les ECTS.

Je crois que quelqu'un veut prendre la parole ? Qui veut prendre la parole ? Est-ce qu'il y a des remarques sur la proposition du Professeur CESAIRE ? Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ? S'il n'y a pas de questions, pas de remarques, on va voter sur la proposition du Doyen CESAIRE. Cela veut dire de passer à 22 CTS pour les mineures disciplinaires au lieu des 20 qui avaient été votés en octobre. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Tout le monde est donc d'accord pour passer à 22 CTS pour les mineures disciplinaires.

1. Adaptation des MGCC	<b>Nombre de votants</b>	<b>32</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>0</b>
	Contre	<b>0</b>
<b>Avis : FAVORABLE</b>	Pour	<b>32</b>

## 2. Affaires pédagogiques / Renouvellement du D.U. Plaies et cicatrisations

**Monsieur le Président**

Pendant que le doyen est là, il y a aussi la question sur le renouvellement du D.U. Plaies et cicatrisations. C'est un DU qui est arrivé à expiration et il faut le renouveler. J'ai vérifié les documents, c'est passé devant le conseil d'UFR, avec une validation à l'unanimité pour le renouvellement de ce DU. C'est un DU qui est autofinancé avec un programme qui est clair. Maintenant, si le doyen veut prendre la parole pour donner plus d'explications aux collègues, il peut. Raymond, tu as la parole si tu veux apporter plus d'informations.

**Monsieur Raymond CESAIRE, PR, Responsable de la mise en œuvre de la réforme PASS/LAS**

C'est un renouvellement d'un D.U. très important d'un point de vue de la santé publique, avec les problèmes que rencontrent nos populations. Mais je n'ai pas de précision à apporter vu son importance.

**Monsieur le Président**

D'accord. C'est un D.U. qui fonctionne bien et je crois même qu'il y a une possibilité de changer de lieu pour que les collègues de la Martinique soient aussi plus proches de leur territoire. Il est possible que l'année prochaine ou l'année d'après...

Voilà, pour ce DU qui ne pose pas de problème, qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

Raymond CESAIRE, on te libère car tu es occupé à partir de 10 heures.

**Monsieur Raymond CESAIRE, PR, Responsable de la mise en œuvre de la réforme PASS/LAS**

Merci, bon conseil.

2. Renouvellement du D.U. Plaies et cicatrisations	<i>Nombre de votants</i>	<b>32</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>0</b>
	Contre	<b>0</b>
<b>Avis : FAVORABLE</b>	Pour	<b>32</b>

### 3. Procès-verbal du conseil académique du 13 octobre 2020

#### Monsieur le Président

On va reprendre le cours des choses, avec le premier point concernant le procès-verbal du conseil académique. Est-ce qu'il y a des questions ou remarques sur le procès-verbal ? S'il n'y a pas de question ou de remarques, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci chers Collègues.

3. Procès-verbal du CAC du 13 octobre 2020	<i>Nombre de votants</i>	<b>32</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>0</b>
	Contre	<b>0</b>
<b>Avis : FAVORABLE</b>	Pour	<b>32</b>

### 4. Affaires institutionnelles / Rapports d'évaluation des IUT et des DUT

#### Monsieur le Président

Le point suivant, le rapport d'évaluations des IUT et des DUT, vague B. Je vais demander à Madame AURORE de prendre la parole. Le problème est qu'elle ne nous entend pas et je suis obligé de l'appeler pour lui dire de prendre la parole. On va échanger par téléphone une fois qu'elle aura fini sa présentation. Monsieur DAVID, pouvez-vous envoyer le diaporama de Madame AURORE ?

#### Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe

Président, je vous entends et je vous vois.

#### Monsieur le Président

Ah mais c'est super alors.

#### Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe

Je suis désolée, j'avais un souci de connexion que je n'ai toujours pas compris.

#### Monsieur le Président

Tu as la parole.

#### Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe

Merci Président. Bonjour à tous et à toutes. Je vais vous présenter très brièvement l'auto-évaluation de l'IUT de la Guadeloupe. La procédure d'évaluation des IUT est mise en place par la Direction

générale de l'Enseignement supérieur, elle est normalement soumise aux commissions pédagogiques nationales et commissions consultatives nationales des IUT. L'autoévaluation doit permettre d'aider à la définition des actions susceptibles de s'inscrire dans le projet de l'université pour le prochain contrat. Elle s'appuie sur le bilan des cinq dernières années (2015 à 2020), bilan que je vous présenterai sous la forme d'une analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités et menaces), et je m'attacherai ensuite à vous faire entendre les perspectives à cinq ans en termes de projets d'amélioration et de fonctionnement.

Très brièvement, l'IUT de la Guadeloupe est la plus petite composante du pôle Guadeloupe, avec quatre départements qui dispensent cinq diplômes universitaires de pédagogie et trois licences professionnelles. Ces quatre départements sont les départements GB (Génie biologique), GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations), MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet) et Carrières sociales. Les licences dispensées sont rattachées, pour la licence pro agronomie au département Génie Biologique et les deux autres licences, qui sont des licences de gestion financière et comptable, sont rattachées au département GEA.

Le bilan qui va être présenté sous la forme d'une analyse AFOM, tout d'abord les atouts. Cinq atouts vous sont présentés ici. Nous sommes une structure de petite taille avec un petit effectif d'étudiants. A la rentrée 2019, il représentait un peu plus de 4 % de l'effectif de l'université. C'est aussi une petite équipe de titulaires. Et on a un taux de réussite globale qui est assez bon par rapport au national, voire légèrement au-dessus. Notre atout est le mode de gouvernance qui est collégial. Nous avons mis en place un comité de direction qui se réunit au minimum une fois par mois, et en ce moment, quatre fois par mois, c'est le rythme que nous nous sommes donné pendant toute la période de la crise sanitaire. Ce sont également des équipes très impliquées, dynamiques et volontaires, très investies dans la vie de l'IUT avec de nombreux projets qui sont proposés et partagés, des projets pédagogiques mais aussi des projets pour la vie étudiante. Nous avons un fort ancrage dans l'environnement socio-économique. Effectivement, toutes nos formations répondent à un besoin du territoire (c'est exigé d'ailleurs par notre commission consultative nationale). Les formations doivent répondre à un besoin des socio-professionnels, et donc toutes les formations sont faites avec ces socioprofessionnels. Enfin, la situation géographique de l'IUT – mais c'est aussi celle de l'UA, c'est également valable pour l'ensemble des composantes – est propice aux relations internationales et aux échanges de la zone de la Caraïbe.

Les faiblesses sont au nombre de trois. Tout d'abord, nous avons des équipes qui sont en grande tension RH. Effectivement, tout à l'heure, j'ai parlé de petite équipe et nous avons un taux d'encadrement pédagogique relativement bas. Nous avons également des bâtiments exigus, qui sont devenus trop petits pour l'effectif d'étudiants que nous avons. On a atteint, on va dire, la capacité maximale de notre structure. D'autre part, cette structure est un peu vieillissante. Les façades méritent quand même un ravalement. Mais cela ne nous empêche pas de fonctionner. Et les abords ne sont pas très avenants puisque l'IUT est entouré de deux autres locaux voisins qui sont à l'abandon. Et enfin, une autre faiblesse qui, à mon avis, pourrait venir avant les bâtiments exigus et vieillissants, c'est le déficit d'attractivité du fait de notre éloignement des autres sites de l'université. Cela peut être un avantage, mais c'est aussi une faiblesse et je vous dirai pourquoi. Nous avons énormément de difficultés à convaincre les collègues des autres sites de venir assurer des cours du fait de l'éloignement. Ce problème est moins prégnant aujourd'hui parce que nous fonctionnons maintenant en distanciel, c'est une chose possible. Mais difficulté des enseignants-chercheurs, on ne peut pas apporter de corrections par le distanciel. Effectivement, les laboratoires sont sur les autres sites et les enseignants-chercheurs de l'IUT ont du mal à assurer une recherche en continu.

On va passer aux opportunités. Trois opportunités, trois « belles » (entre guillemets) opportunités, avec l'une d'entre elles (on verra avec la crise sanitaire, c'est un petit peu particulier). Tout d'abord, avec la réforme de la formation professionnelle qui date de septembre 2018, nous avons la possibilité de développer et de commercialiser des blocs de compétence. Tous nos DUT et nos licences sont découpés en bloc de compétences, c'est une obligation pour toutes les formations... vous m'entendez ?

**Monsieur le Président**

*Oui on t'entend, tu peux continuer...*

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**

... et donc, cette possibilité de découper en bloc de compétences est une façon de renforcer le lien avec les entreprises puisque nous avons la possibilité de mettre en place des formations qui sont adaptées et qui répondent aux besoins réels des entreprises.

**Monsieur le Président**

*Quelqu'un a son micro ouvert. Est-ce qu'il peut le fermer, s'il vous plaît ?*

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**

Une autre opportunité, l'offre de formation de l'IUT évolue. Le DUT devient, à la rentrée 2021 le BUT (Bachelor universitaire de Technologie) à 180 ECTS. Le volume horaire des DUT de 1600 heures - 1800 heures passe à 1800 et 2000 heures. La mise en place de ce BUT nous permet d'avoir une troisième année (le BUT 3) avec des parcours différenciés, beaucoup plus aisés que ce que nous avons aujourd'hui (qui s'appelaient d'ailleurs des options) et nous offre la possibilité de faire une troisième année pour un BUT 3, durant laquelle, les étudiants pourront être en stage pendant 6 mois en national ou sur le territoire. C'est vraiment une très belle opportunité, cela rend ce diplôme plus attractif. La troisième opportunité qui peut vous sembler bizarre, c'est la crise sanitaire. Effectivement, elle nous a permis de développer l'utilisation d'outils de technologie de l'information et de la communication, et de développer une pédagogie active et innovante. Ce sont des choses que nous faisons déjà, mais de manière un peu marginale. Et aujourd'hui, nous avons développé l'ensemble de cette façon de fonctionner à l'ensemble de nos vacataires. C'est vraiment quelque chose qui nous a permis de développer l'utilisation de ces outils.

Il s'agit ici de vous présenter les menaces. Les menaces, elles sont liées à la non-augmentation de nos locaux et au non-renforcement de nos moyens humains. Tout à l'heure, j'ai dit qu'on était limité par notre structure, par les murs si on peut dire, mais aussi par l'équipe pédagogique. Donc on ne peut pas augmenter les effectifs si nous n'avons pas des locaux supplémentaires et si nous n'avons pas un renforcement des moyens humains, sinon le développement de l'IUT va se trouver freiné, en tout cas arrêté en l'état.

Je terminerai par les perspectives. C'est une perspective que l'IUT de la Guadeloupe s'inscrive dans les objectifs prioritaires de l'Université des Antilles, qui sont la réussite des étudiants. On sait un peu les préoccupations et les exigences de notre Président autour de la réussite du parcours des études et de l'insertion professionnelle. L'autre objectif prioritaire, c'est le renforcement de l'attractivité des formations et l'internationalisation. Pour l'IUT, l'atteinte de ces objectifs passe par deux actions qui nous sont présentées ici sur les deux diapos qui vont permettre d'achever ce diaporama. La première action, c'est poursuivre la politique de développement des TIC et de la pédagogie innovante initiée depuis le début de la crise sanitaire. Nous allons continuer les investissements en informatique et audio-visuel qui sont en cours. Nous avons prévu également l'aménagement de locaux d'enseignement plus adaptés aux nouvelles générations d'étudiants. Et, c'est également la formation locale des enseignants de pédagogie active par des échanges avec d'autres IUT. Action 2, c'est poursuivre la politique de développement de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie. Aujourd'hui, toutes les licences professionnelles de l'IUT sont assurées en apprentissage. Nous allons demander l'ouverture des BUT 3 pour remplacer ces licences professionnelles, également l'alternance, ce qui nous permettra de développer des ressources financières pour l'IUT, puisque le BUT 3 sera entièrement autofinancé, mais permettra aussi d'apporter une aide à la masse salariale en heures complémentaires des BUT 1 et BUT 2. Action 3, c'est trouver des solutions pour l'agrandissement et la rénovation immobilière de l'IUT. Nous pouvons avoir recours à des programmes d'investissement. Pour cela, nous avons commencé à réfléchir sur des pistes et nous avons déjà commencé à avoir des contacts, avec bien sûr le soutien du vice-président de pôle, de manière à pouvoir trouver des solutions. Enfin, la dernière action, c'est structurer et soutenir la recherche. Nous avons mis en place

une commission recherche à l'IUT qui va permettre de financer des actions qui ne sont pas prises en charge par les équipes de recherche, comme la rédaction de publications scientifiques, la traduction en anglais, et la prise en charge de la gratification des stagiaires (car pour prendre des stagiaires en master ou d'autres types de master, il faut pouvoir leur assurer une gratification, et pour les laboratoires de recherche, ce n'est pas toujours garanti). C'est également apporter une contribution et une mission de recherche pour éventuellement financer une mission ou la participation d'un collègue à colloque (parce qu'aujourd'hui le laboratoire ne finance la participation que lorsqu'on est auteur). Enfin, pour rendre visible l'activité de recherche de l'IUT en s'appuyant sur les entreprises partenaires et les collectivités locales. Voilà, j'en ai terminé et je suis à votre disposition s'il y a des questions.

### **Monsieur le Président**

Merci beaucoup Madame AURORE pour cette présentation très complète, en faisant ressortir les points les plus importants, les faiblesses, les opportunités, les menaces et les perspectives. C'est une belle présentation avec de belles perspectives. Pour les investissements, je vais peut-être envoyer vers la région qui a beaucoup investi pour l'ouverture de l'IUT Guadeloupe et c'est une piste à creuser. Je vais vous laisser la parole, chers Collègues, si vous avez des remarques ou des questions. Madame AURORE est à votre écoute.

### **Madame Marlène BOUDHAU, Collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**

J'ai une question.

### **Monsieur le Président**

Allez-y.

### **Madame Marlène BOUDHAU, Collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**

Merci Madame AURORE pour cette présentation. Est-ce que vous pouvez me préciser les chiffres ? Par exemple, l'effectif est petit, le taux de réussite, est-ce que vous pouvez me préciser la moyenne de l'effectif et le taux de réussite ? Une moyenne, mais au moins avoir des chiffres.

### **Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**

Je vous ai dit tout à l'heure que l'évaluation se faisait sur les cinq années et donc je vais vous donner le chiffre à l'année N et à l'année N-5. L'effectif de l'IUT à la rentrée 2015 était de 230 étudiants, un effectif global qui se répartissait entre 221 étudiants inscrits en DUT et 9 étudiants inscrits en licence professionnelle. En 2019-2020, année N de l'évaluation, nous avons 323 étudiants inscrits à l'IUT (c'est-à-dire + 18) avec 239 en DUT (+ 18 étudiants en DUT) et 84 étudiants en licence professionnelle (c'est-à-dire pratiquement 80 étudiants de plus). On a donc une progression de l'effectif de l'IUT, progression très intéressante puisqu'on compte une centaine d'étudiants de plus entre 2015 et 2020. Mais ce qu'il faut noter surtout, c'est que l'évolution de l'effectif du DUT (les étudiants inscrits en DUT est quasiment constante), il n'y a pas d'évolution : on est passé de 231 étudiants à 239, il n'y a pas eu d'évolution de l'effectif en DUT. Par contre, en licence professionnelle, nous avons presque dix fois l'effectif depuis 2015, tout simplement, parce que toutes ces licences sont assurées en apprentissage, dispensées deux jours en centre de formation et trois jours en entreprise, et ces deux jours se font dans un CFA partenaire de l'IUT. En fait la structure de l'IUT, on ne peut pas pousser les murs, je ne peux pas augmenter les effectifs des étudiants qui sont passés à l'IUT. Mais, je peux augmenter les effectifs de nos licences qui sont assurées en apprentissage. C'est un peu l'objectif de notre BUT 3, c'est pour cette raison que je dis que le BUT 3 sera couvert en apprentissage.

Pour le taux de réussite, le taux de réussite à deux ans, c'est-à-dire à partir des inscrits en première année, est de 78 % (le taux national est de 74 %). Si je prends le taux de réussite en première année, il est de 80 %, comparé au taux de réussite global de l'UA qui est de 19,4 %. En deuxième année, le taux de réussite est de 98 %. Ces taux sont extraordinaires par rapport au taux de l'université, tout simplement, parce que nous sommes en contrôle continu. Ce sont des petits effectifs et donc on peut

les suivre un peu mieux, on peut les accompagner, on met en place du tutorat, ce qui nous permet d'avoir ce taux de réussite aussi élevé.

**Madame Marlène BOUDHAU, Collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**  
Merci Madame Aurore.

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**  
Je vous en prie.

**Monsieur le Président**  
René DORVILLE veut prendre la parole.

**Monsieur René DORVILLE, Collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Martinique**  
Ne serait-il pas possible d'augmenter justement les effectifs d'étudiants, justement en faisant appel au téléenseignement ? Je pense qu'on ne pourra pas construire du bâti sans arrêt. Est-ce que cette progression que vous avez eue au niveau du téléenseignement ne vous permet pas d'augmenter les effectifs des étudiants à l'avenir ?

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**  
Bien sûr, c'est pour cette raison que je disais que c'est une opportunité. On peut faire les cours à distance, mais nous sommes en IUT. Et, tu le sais, nous avons deux formations secondaires dont la moitié du volume horaire correspond à des enseignements dirigés et pratiques. Or, ces enseignements dirigés pratiques ne peuvent pas se faire à distance pour certains d'entre eux. On ne peut pas faire de la production audio-visuelle à distance, on ne peut pas faire des TP de chimie. On essaie de trouver des logiciels qui permettront de faire certaines manipulations à distance, mais des manip en technologie alimentaire, on ne peut pas les faire à distance malheureusement, parce qu'on utilise des pilotes. Mais c'est vrai, je l'ai dit tout à l'heure, c'est une opportunité que nous allons saisir, cela nous permettra d'augmenter nos effectifs, mais attention, on a un goulot d'étranglement en cours de formation qui correspond à nos enseignements pratiques.

**Monsieur le Président**  
D'autres questions ? D'autres remarques ?

**Madame Annie FLORY, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**  
Oui, Annie FLORY. Bonjour Guylaine. Peut-être que tu l'as déjà dit, je voulais savoir le taux d'insertion professionnelle ?

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**  
Le DUT se faisait en deux ans et 71 % de nos étudiants partaient en poursuite d'études vers une licence professionnelle ailleurs, d'où l'intérêt pour nous de pouvoir les retenir avec des licences professionnelles. Malheureusement, nous n'offrons que trois licences professionnelles. Ce problème n'existera plus puisque nous aurons le BUT. Nous avons quand même la possibilité de vérifier le taux d'insertion. On le vérifie trois ans et cinq ans après l'obtention du diplôme : trois ans après l'obtention du diplôme, 50 % de notre effectif est inséré, pas nécessairement dans un métier qui correspond à leurs études, mais ils sont insérés ; et cinq ans après, le taux d'insertion est un petit peu plus élevé, 58 %, pas beaucoup plus élevé, mais beaucoup d'entre eux ne donnent plus signe de vie, ce qui explique un peu le décalage que nous avons, parce qu'on les a un petit peu perdus de vue, ils ne répondent plus, les adresses e-mail ont changé etc.

**Madame Annie FLORY Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**  
Je te remercie.

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**

Je t'en prie.

**Monsieur le Président**

D'autres questions ? Guylaine, tu peux nous dire la moyenne nationale d'insertion ?

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**

La moyenne nationale d'insertion est un petit peu plus élevée que la nôtre, il me semble qu'elle est 56 %, mais nous sommes quand même sur un territoire avec une difficulté pour les jeunes à s'insérer. Mais on a quand même un taux d'insertion qui reste assez proche du national.

**Monsieur le Président**

En fait, les vrais problèmes, ce sont les problèmes des locaux, mais aussi de couverture pédagogique.

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**

Voilà.

**Monsieur le Président**

René DORVILLE qui a mis l'accent sur l'innovation pédagogique. On pourrait faire beaucoup d'enseignement à distance. Cela permettrait aussi d'avoir des enseignants des deux territoires, si on opte pour cet enseignement à distance. Bien évidemment, les TP et les ED seront privilégiés en présentiel. Mais tous les cours magistraux, je pense qu'à l'avenir, il faudrait essayer de les faire en distanciel. Cela nous permettra de gérer ce problème de locaux et peut-être de la couverture pédagogique, au moins en partie.

**Madame Guylaine AURORE, directrice de l'IUT de Guadeloupe**

En partie, Président, si je peux me permettre. On se rend compte quand même que tous les enseignements, pour les cours où il y a beaucoup de matières scientifiques, des démonstrations en maths, en chimie ou en physique, les étudiants ont énormément de difficultés. Il faut répéter beaucoup, ça prend beaucoup plus de temps à distance parce qu'ils ne comprennent pas. Même si nous utilisons le tableau blanc, écrire au tableau blanc avec le clavier, ce n'est pas aussi rapide que si on écrit au tableau. C'est vrai qu'on pose des questions, il y a beaucoup d'interactivité, mais ils ont beaucoup de difficultés pour les matières scientifiques. Et donc pour tout ce qui est mathématiques, on essaie de le faire en présentiel, pas tout le cours, mais on essaie de faire une ou deux séances en présentiel ou faire un rappel répété. On n'hésite pas à être aussi après l'heure pour leur réexpliquer les choses, refaire une démonstration et leur présenter sur le tableau blanc. Donc, on peut faire du distanciel mais on retient quand même pour les diplômes de formation secondaire, c'est un peu plus délicat de faire 100 % de distanciel pour les cours magistraux.

**Monsieur le Président**

D'accord. Tu as déjà commencé un travail avec le vice-président du pôle et je pense qu'il faut continuer pour voir si on peut améliorer la couverture pédagogique, tout en essayant de faire un maximum de cours en distanciel.

Voilà. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? S'il n'y a pas de questions, on va passer au vote sur le rapport d'évaluation de l'IUT Guadeloupe. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?  
Merci beaucoup.

4. Rapport d'évaluation de l'IUT	<i>Nombre de votants</i>	<b>32</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>0</b>
	Contre	<b>0</b>
<b>Avis : FAVORABLE</b>	Pour	<b>32</b>

**Monsieur le Président**

Merci beaucoup. Concernant l'IUT Martinique, vous savez que le rapport d'évaluation peut passer soit devant le CAC, soit devant la CFVU. Et comme le directeur de l'IUT Martinique a un petit retard, il va essayer de rattraper. L'idée est de faire en sorte que les rapports passent devant le CA du 1<sup>er</sup> décembre. On va essayer de rattraper et le 1<sup>er</sup> décembre, ce sera voté.

**Monsieur Louis JEHEL, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Martinique**

Pour information, on a une CFVU exceptionnelle vendredi 27 novembre justement pour statuer sur cette auto-évaluation d'IUT en Martinique.

**Monsieur le Président**

Très bien. Comme on a le CA le 1<sup>er</sup>, c'est très bien. Louis, merci d'avoir avancé cette CFVU parce qu'elle est nécessaire. On va passer au point suivant.

**5. Affaires scientifiques / Validation des pourcentages de répartition des dotations des laboratoires 2020**

**Monsieur le Président**

On passe au point suivant. Vous avez reçu le tableau qui a été envoyé par les deux commissions recherche. Est-ce que vous avez des remarques sur ces tableaux ? Vous avez le pourcentage sur la colonne à droite, qui tient compte des items que nous avons fait figurer antérieurement.

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Président, est-ce que je peux apporter quelques précisions sur la façon dont nous avons à travailler, pour que les collègues puissent statuer en connaissance de cause ? Pour une fois, je dois dire que la tâche a été simplifiée parce que nous avons demandé aux directeurs de laboratoire de s'inspirer directement du rapport d'autoévaluation qui a été déposé au mois de juin dernier. Ce rapport d'autoévaluation contient toutes les publications selon les critères du HCERES. Nous avons simplement enlevé les publications de 2015, puisque nous statuons sur les années qui courent depuis 2016 jusqu'au 30 octobre 2020. Nous avons demandé de produire également toutes les publications entre le 30 juin et le 30 octobre 2020. Et ça donne les résultats. Simplement, je voulais apporter deux petites rectifications à la demande des directeurs de laboratoire eux-mêmes (mais ça ne change pas fondamentalement les pourcentages, je le dis tout de suite, ça ne bouleverse pas l'économie du tableau). Le directeur du CRILLASH m'a informé qu'ils sont non plus 40, mais 38. Le directeur de L3MA que j'ai eu au téléphone, nous en avons discuté, il y avait un petit souci, quelque chose que je ne comprenais pas, il m'a expliqué et donc il faut compter 17 publications au lieu de 23. Et je dois préciser qu'on n'a pas eu de retour concernant Espace Dev et donc je ne peux pas me porter garant des chiffres qui sont dans le tableau parce que je n'ai pas eu l'opportunité de procéder aux vérifications d'usage. Et pour le LC2S, il n'y a pas de rectification, simplement je voulais dire que le calcul a été vérifié par mon collègue Olivier GROS, à partir des documents que je lui ai fournis, le rapport d'autoévaluation. Voilà, les explications et les précisions que je voulais apporter.

**Monsieur le Président**

Bien, est-ce qu'il y a des questions ? Des remarques ? Des demandes de parole ?

**Madame Annie FLORY, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**

Oui, Monsieur le Président, Madame FLORY.

**Monsieur le Président**

Oui allez-y.

**Madame Annie FLORY, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**

J'ai une question concernant le terme « adossement » dans « nombre de masters adossés ». Qu'est-ce que veut dire un master adossé à un labo ?

**Monsieur Olivier GROS, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe**

Je peux répondre Monsieur le Président ?

**Monsieur le Président**

Oui, allez-y.

**Monsieur Olivier GROS, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe**

On regarde l'équipe à laquelle appartient le responsable du master. Sinon, il y a énormément d'équipes qui sont adossées. Si tu pars du principe que les équipes participent en recevant des étudiants en participant aux cours, cela fait un volume important et donc on est sur le responsable du master et l'équipe à laquelle il appartient.

**Madame Annie FLORY, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**

D'accord. Pour le cas des formations ingénieur, par exemple, est-ce qu'on peut voir un adossement au GTSI ?

**Monsieur Olivier GROS, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe**

Effectivement, les formations ingénieurs ? On ne les a pas intégrées comme étant équivalentes en master, dans les tableaux en question. C'est vrai, ça peut être une question, de voir s'il faut adosser les formations d'ingénieur ou pas.

**Monsieur le Président**

Ce ne sont pas des masters, les formations ingénieur.

**Monsieur Olivier GROS, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe**

Oui, il me semblait. C'est pour ça qu'on ne les avait pas intégrés.

**Monsieur le Président**

Voilà, à part ces remarques et ces questions, est-ce que d'autres collègues veulent la parole ? Oui, René DORVILLE.

**Monsieur René DORVILLE, Collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Martinique**

Tout d'abord, merci pour le travail du VPCR. J'avais juste une petite question, déjà sur le montant. Le pourcentage, c'est une chose, mais quel est le montant ? Est-ce qu'on peut avoir l'information ?

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Non, je ne l'ai pas puisque c'est la commission des moyens et c'est plutôt le Président qui peut... ?

**Monsieur René DORVILLE, Collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Martinique**

Mais est-ce qu'on peut avoir un ordre de grandeur ? L'année dernière, c'était environ 450, non ?

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Président, j'en profite pour ajouter une question (mais ce n'est pas avec une question diverse. On a beaucoup d'incertitude aussi et la question m'est quotidiennement posée par les collègues : qu'advient-il du BQR ? Voilà, deux questions en une, en ajoutant la mienne à celle de René.

**Monsieur le Président**

Concernant la somme, il n'y a aura pas de grande différence, mais on va vous le faire parvenir, on vous le dira. La somme sera votée en CA, on vous tiendra informés.

**Monsieur Philippe JOSEPH, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Président, je voudrais prendre la parole.

**Monsieur le Président**

Oui.

**Monsieur Philippe JOSEPH, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Je parle au nom de l'Espace Dev puisque je suis référent, et je voulais dire que les données ont été vérifiées. J'ai quelques modifications à envoyer à Monsieur DAVID, voilà.

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Est-ce que tu peux me les envoyer ? Je les aurai dans mes archives.

**Monsieur Philippe JOSEPH, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

D'accord, pas de problème. Et puis je voulais dire que je ne suis pas sûr que, concernant l'adossement, c'est uniquement le responsable du master. C'est quand même une assez grande partie de l'équipe pédagogique qui doit appartenir à l'entité de recherche.

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Président, pardonne-moi de revenir à la charge, mais je n'ai toujours pas ma réponse concernant le BQR. Je le redis, les collègues m'interpellent régulièrement.

**Monsieur le Président**

On aura la même chose que l'année dernière. Et pareil, ce sera voté aussi, on vous fera parvenir les sommes.

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Non mais je ne parle pas d'un montant. Olivier GROS et moi-même, on a été confrontés à un problème, à savoir que les laboratoires n'ont pas pu mobiliser les fonds qui leur ont été attribués au titre de l'exercice 2020 du fait de la crise sanitaire. Et on a peur, en 2021, compte tenu de l'incertitude encore aujourd'hui, d'être confrontés à la même difficulté. C'est-à-dire qu'on accorde des fonds qui ne peuvent pas être mobilisés. C'était uniquement ça.

**Monsieur le Président**

Comme l'année dernière, les crédits qui ne sont pas consommés avant décembre, je ne suis pas sûr qu'on puisse les reporter l'année d'après. Généralement, ces crédits tombent dans le fonds de roulement. Et les critères que nous avons gardés l'année dernière sont les mêmes que nous avons utilisés cette année pour calculer le BQR.

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

D'accord. Je voulais savoir si bientôt nous pourrions faire l'appel à projet pour le BQR au titre de 2021. C'était uniquement le sens de ma question.

**Monsieur le Président**

Il n'y a pas de souci. On peut le faire.

**Monsieur Olivier GROS, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe**

Du coup, Monsieur le Président, par rapport à ce BQR, l'appel d'offres n'a pas pu être discuté ou voté. L'appel d'offres BQR pour 2021 va se faire à quel moment ?

**Monsieur le Président**

Michel GEOFFROY, est-ce que tu peux prendre la parole sur cette question ?

**Monsieur Michel GEOFFROY, vice-président du Conseil d'administration**

On a voté l'an dernier un appel à projets, enfin plutôt des critères. Est-il bien utile de repasser au vote si ce sont les mêmes ? Voilà, c'est une question.

**Monsieur Olivier GROS, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe**

Je n'ai pas entendu... je ne sais pas pour les autres ?

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Oui, j'ai entendu. On ne va pas revenir sur les critères, parce que ce sont les mêmes critères qui seront reconduits et donc je pense que la question d'Olivier GROS était de savoir quand on va statuer pour que ces fonds soient rendus disponibles le plus tôt possible au cours de l'année 2021.

**Monsieur Michel GEOFFROY, vice-président du Conseil d'administration**

Je suppose que le Président a prévu un CAC en janvier.

**Monsieur le Président**

C'est prévu au prochain CAC.

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

D'accord.

**Monsieur Michel GEOFFROY, vice-président du Conseil d'administration**

On a un conseil d'administration le 1<sup>er</sup> décembre. Et à partir de là, on a déjà la ventilation entre le BQR et les dotations des laboratoires. Donc après le mois de décembre, c'est faisable. Et là, on n'aura pas des pourcentages, mais on aura des sommes.

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

D'accord.

**Monsieur le Président**

D'autres questions ?

**Monsieur Christophe ROOS, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Martinique**

Monsieur le Président.

**Monsieur le Président**

Oui, Christophe ROOS.

**Monsieur Christophe ROOS, Commission formation et vie universitaire, Pôle Martinique**

Déjà, il y a eu un bon travail qui a été fait par les commissions recherche que je voudrais saluer. J'ai deux petites remarques à faire. Je trouve qu'il n'y a pas assez d'interactions, il n'y a pas d'espace. Même si je dois saluer l'initiative de Justin DANIEL qui m'a appelé (on a eu une discussion assez riche), je pense qu'on gagnerait à créer un espace de dialogue entre les CR et les directeurs de laboratoire pour discuter de la distribution des fonds pour la préparation des budgets, et même au-delà, pour discuter un petit peu de la vision de la recherche. Je pense que ça manque. Je l'avais déjà un peu dit les dernières années, je pense qu'on gagnerait à avoir plus d'interactions entre les directeurs de recherche et les collègues de la commission recherche ou au moins les VPCR. C'est ma première remarque.

Deuxième chose, est-ce qu'il serait possible d'avoir la clé de répartition ? On voit les différentes colonnes et j'avoue que je ne me rappelle plus la clé de répartition pour obtenir... En fait, quel est le poids de chacune des colonnes dans le calcul final ?

**Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Alors, très rapidement. Sur le premier point, je suis convaincu et je suis tout à fait d'accord pour qu'il y ait cette interaction. Compte tenu des circonstances, j'ai quasiment eu tous les directeurs de laboratoire au téléphone, et donc cette interaction existait s'agissant de l'allocation des moyens. Pour le reste, je suis effectivement partisan de débat en commission de recherche élargie aux directeurs de labo pour qu'on fasse le point sur la politique scientifique de l'établissement. Et là, j'espère qu'en dépit des contraintes sanitaires, on pourra le faire assez rapidement. D'autant plus qu'il y a, en ce moment, beaucoup de questions qui se posent, beaucoup d'enjeux concernant la politique scientifique. Je fais référence à la loi de programmation de la recherche qui vient d'être adoptée par le parlement, il faudrait au moins qu'on évalue les conséquences pour une petite université comme la nôtre et comment on peut anticiper l'avenir parce que le cadre est en train de changer fondamentalement. Donc, je suis d'accord sur le principe.

Sur le deuxième point, je dois décliner ma compétence parce que c'est une feuille de calcul qui a été validée par le CA et à partir de laquelle nous travaillons. Et donc, je suis piètre matheux, je ne peux pas te donner des explications pointues là-dessus ! Simplement, je peux t'envoyer la feuille de calcul qui a été validée par le CA et par le CAC.

**Monsieur le Président**

Monsieur ROOS, est-ce que la réponse vous satisfait ?

**Monsieur Christophe ROOS, Commission formation et vie universitaire, Pôle Martinique**

Oui, merci Justin pour ces éclaircissements. Le souci des laboratoires de sciences appliquées où il y a beaucoup d'expérimentations, c'est le coût d'une publication qui n'est pas la même. Suivant qu'on fait de la science politique ou de la chimie expérimentale, il y a un coût lié aux expériences. C'est pris en compte par la colonne, mais quelle importance est donnée à cette colonne qui permet de tenir compte des expérimentations. C'est cette question qui ne me semblait pas tellement prise en compte, c'était sur ce point que je voulais insister, mais bon, on aura l'occasion d'en débattre plus tard.

**Monsieur le Président**

Merci beaucoup. Je pense que la discussion n'est pas terminée et vous allez reprendre la discussion au niveau des pôles après. Des remarques ont été faites. Il faudrait qu'on les prenne en considération. Il y a déjà eu du travail l'année dernière, et je pense qu'on a fait des progrès cette année. A quelque chose près, le tableau correspond aux attentes des laboratoires. Donc, il faudrait prendre en considération les quelques remarques pour améliorer encore le process. On n'atteint pas la perfection, mais il faut y tendre.

Voilà, merci beaucoup pour le travail qui a été fait. S'il n'y a pas d'autres questions, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

5. Pourcentages de répartition des dotations	<b>Nombre de votants</b>	<b>32</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>0</b>
	Contre	<b>0</b>
<b>Avis : FAVORABLE</b>	Pour	<b>32</b>

On va passer au dernier point à l'ordre du jour qui est la campagne d'emploi des enseignants du second degré. Madame BERTO GAL, pouvez-vous prendre la parole sur ce point ?

## 6. Ressources humaines / Campagne de recrutement des enseignants du second degré : supports et fiches de poste

### **Madame BERTO GAL, Directrice des ressources humaines adjointe**

Bonjour à tous. Pour la première campagne de recrutement des enseignants du second degré, nous avons reçu les demandes de publication validées par le conseil de pôle de la Guadeloupe et nous n'avons pas encore reçu les demandes de publication validées par le conseil de pôle de la Martinique. Sur le tableau, nous vous avons présenté l'ensemble des postes reçus. Pour la Guadeloupe, nous avons l'UFR STAPS qui nous demande la mise au concours d'un support de PRAG pour remplacer un départ à la retraite, avec un avis favorable du conseil de la composante, du CTS et du conseil de pôle. De même, pour l'UFR SJE, nous avons la demande de recrutement d'un PRCE en anglais pour le départ à la retraite d'un enseignant en anglais et nous avons un avis favorable du conseil d'UFR, du CTS et du conseil de pôle. L'UFR SEN, de même, un départ à la retraite, en anglais, avec un avis favorable du conseil d'UFR, du CTS, du conseil de pôle. L'INSPE, de même, un avis favorable du conseil de l'INSPE, du CTS et du conseil de pôle.

### **Monsieur le Président**

Est-ce qu'il y a des questions ou remarques sur la campagne d'emploi ?

### **Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

Président, simplement une précision. J'ai reçu une invitation à participer à un conseil sur le pôle Martinique et ces questions seront abordées cet après-midi, au vu de l'ordre du jour qui m'a été communiqué. C'est la raison pour laquelle je ne pourrais pas siéger en conseil restreint cet après-midi.

### **Monsieur le Président**

Tu nous donneras une procuration.

### **Monsieur Justin DANIEL, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique**

C'est fait.

### **Monsieur le Président**

Enfin, je suis un peu surpris quand même. On a repoussé les conseils au maximum de nos possibilités. On a un CA le 1<sup>er</sup>, c'est très difficile, j'ai repoussé vraiment au maximum. Maintenant, il y a une deuxième campagne en février, et de toute manière, le recrutement est pour la rentrée 2021, cela ne devrait pas poser de gros soucis. Donc, ce sera vu dans un autre CAC et un autre CA, mais c'est un peu dommage qu'on soit amené... aujourd'hui, ça a été reporté tout simplement parce que j'attendais

qu'on puisse se réunir avec la Martinique pour que nous ayons les deux territoires en même temps. Mais si ce ne fut pas le cas et je ne peux plus le reporter.

Voilà, s'il n'y a pas de questions, j'avais bien compris que le numéro de poste a changé pour l'INSPE Guadeloupe, mais c'est le ministère qui gère les numéros (c'est porté sur le document). Est-ce qu'il y a des questions ? S'il n'y a pas de questions, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup, merci pour votre compréhension concernant le problème de la Martinique.

6. Campagne de recrutement 2 <sup>nd</sup> degré	<i>Nombre de votants</i>	<b>32</b>
	Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
	Abstention	<b>0</b>
	Contre	<b>0</b>
<b>Avis : FAVORABLE</b>	Pour	<b>32</b>

## Questions diverses

### **Monsieur le Président**

Je crois qu'on arrive à la fin de ce conseil académique plénier. On avait vu le dernier point avec le Professeur CESAIRE. Il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre présence et...

### **Monsieur Grégory LETIN, Collège E, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**

Monsieur le Président, c'est juste pour dire que, je crois qu'on nous a fait un résumé des cinq premières lignes du tableau et je voudrais avoir confirmation que nous avons voté sur les cinq premières lignes des demandes de publication emploi second degré.

### **Monsieur le Président**

Oui, Madame BERTO GAL a repris les postes l'un après l'autre.

### **Monsieur Grégory LETIN, Collège E, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe**

Merci beaucoup Monsieur le Président. Je regrette quand même comme vous, que la Martinique n'ait pas encore présenté ces éléments. Mais on fera au prochain CAC effectivement, comme vous l'avez dit. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

### **Monsieur le Président**

Merci beaucoup, merci à vous tous. Et puis, bonne fin de matinée, bon appétit. Pour les collègues qui font partie du conseil restreint, je vous donne rendez-vous à 14 heures sans faute. Je peux comprendre qu'il y a plusieurs réunions en même temps. Si vous ne pouvez pas être là, si vous pouvez donner une procuration, ça permettra de ne pas repousser les conseils. Ça nous prend du temps aussi, parce qu'il faut revenir et ça nous prend du temps aussi au niveau central. Merci à très bientôt.

*La séance est levée à 10 heures et 37 minutes.*

\* \* \*